

3.8 Parité hommes - femmes

Au 1^{er} janvier 2010, la population totale française compte 64,7 millions de personnes dont 51,6 % de femmes. Les hommes sont majoritaires avant 25 ans, au-delà les femmes sont plus nombreuses, surtout après 75 ans. Au 1^{er} janvier 2010, parmi les 15 000 centenaires vivant en France métropolitaine, neuf sur dix sont des femmes ; et parmi les personnes de 110 ans ou plus, les « supercentenaires », il n'y a quasiment que des femmes.

Depuis 25 ans, en métropole, les taux de chômage des femmes et des hommes en début de vie active se rapprochent. Toutefois, à diplôme identique, le taux de chômage des jeunes femmes reste souvent plus élevé et leurs salaires inférieurs. En effet, les spécialités de formation qu'elles choisissent ne correspondent pas toujours aux besoins du marché du travail. En 2008, à diplôme et spécialité équivalents, les taux de chômage des débutants et des débutantes sont très proches, la crise affectant davantage les jeunes hommes.

Les écarts de salaires persistent. En 2008, le salaire net d'une femme est en moyenne inférieur de 19 % à celui d'un homme. Cet écart s'explique en grande partie par le fait que les femmes sont cinq fois plus à **temps partiel** que les hommes. Un autre élément important est que le secteur d'activité et le métier précis des femmes sont en moyenne moins rémunérateurs que ceux des hommes.

En France, les femmes représentent 53 % de l'électorat. Au niveau national comme au niveau

local, la représentation féminine parmi les élus varie fortement selon le scrutin. Dix ans après le vote de la loi sur la parité, l'Assemblée et le Sénat restent essentiellement masculins. Aux législatives de 2007, la proportion de femmes élues atteint 18,5 % soit 36 sièges de plus qu'en 2002. Néanmoins, ce résultat est encore éloigné de l'objectif fixé par le législateur et les pénalités financières n'ont pas eu l'effet escompté. À ce rythme de progression, il faudra attendre 25 ans pour atteindre la parité à l'Assemblée. En rendant obligatoire la parité pour les scrutins de liste, la loi de 2000 a permis aux femmes de devenir aussi nombreuses que les hommes au Parlement européen, dans les conseils régionaux et dans les conseils municipaux de communes de plus de 3 500 habitants. Au Sénat, où une partie des sièges sont pourvus à la proportionnelle, les femmes bénéficient désormais d'une représentation certes modeste mais supérieure à celle de l'Assemblée nationale.

L'application de la loi sur la parité lors des élections au Parlement européen permet à la France de se maintenir parmi les pays les plus fortement représentés par des femmes dans l'Europe des 27 (6^e rang). En revanche, les faibles avancées de la France en matière de parité au sein des assemblées parlementaires la placent désormais en 18^e position sur 27 pour ce qui concerne la part des femmes élues à l'Assemblée nationale et en 5^e position parmi les 13 États ayant un sénat ou une deuxième chambre. ■

Définitions

Bicaméralisme : système politique à deux assemblées représentatives. Dans un régime bicaméral, par opposition à la chambre basse élue directement par le peuple et qui peut être dissoute, la chambre haute (ou seconde chambre) a une fonction de gardien de la Constitution et d'enrichissement du travail législatif.

Temps partiel : temps de travail inférieur à la durée légale du travail ou à la durée conventionnelle si celle-ci est inférieure. Il doit obligatoirement faire l'objet d'un contrat de travail écrit. Le travail à temps partiel peut être mis en place sur l'initiative de l'employeur ou du salarié.

Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs (actifs occupés et chômeurs) et la population totale correspondante.

Couple, déciles et rapports interdéciles, revenu salarial : voir rubrique « définitions » en annexes.

Pour en savoir plus

- « Parité : où sont les femmes ? », Observatoire des inégalités, octobre 2010.
- « Filles et garçons – sur le chemin de l'égalité de l'école à l'enseignement supérieur », Depp, mars 2010.
- « Chiffres-clés 2009 – l'égalité entre les femmes et les hommes », Observatoire de la parité, mars 2010.
- « Les femmes et les hommes dans l'UE27 : une perspective statistique », communiqué de presse n° 35, Eurostat, mars 2010.

Retrouvez le TEF sur www.insee.fr, rubrique Publications et services\Collections nationales\Insee Références

Parité hommes - femmes 3.8

Activité et emploi selon le nombre d'enfants du couple en 2009

en %

	Taux d'activité		Temps complet		Temps partiel	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Sans enfant	79,3	86,0	55,0	76,0	17,9	4,2
Un enfant de moins de trois ans	78,5	97,0	52,9	87,1	17,9	3,2
Deux enfants dont au moins un de moins de trois ans	66,0	96,9	35,0	88,9	27,6	3,3
Trois enfants ou plus dont au moins un de moins de trois ans	40,4	95,8	15,2	81,0	21,2	5,7
Un enfant âgé de trois ans ou plus	83,6	93,4	55,5	86,3	22,6	3,2
Deux enfants âgés de trois ans ou plus	86,8	96,5	52,5	89,9	29,7	2,8
Trois enfants ou plus âgés de trois ans ou plus	72,8	95,2	36,2	86,0	29,7	4,2
Ensemble des couples	79,4	92,5	50,3	83,9	23,3	3,6

Champ : données en moyenne annuelle pour les personnes âgées de 15 à 59 ans vivant en couple en France métropolitaine.

Source : Insee, enquête Emploi.

Distribution du revenu salarial annuel en 2008

en euros courants

Décile	Hommes	Femmes	Ensemble
1 ^{er} décile (D1)	3 005	1 810	2 298
2 ^{er} décile (D2)	8 695	5 229	6 703
3 ^{er} décile (D3)	13 805	9 043	11 294
4 ^{er} décile (D4)	16 298	12 481	14 511
Médiane (D5)	18 470	14 925	16 742
6 ^{er} décile (D6)	20 872	17 067	19 037
7 ^{er} décile (D7)	23 972	19 592	21 845
8 ^{er} décile (D8)	28 764	23 038	25 853
9 ^{er} décile (D9)	38 364	28 811	33 510
Rapport interdécile (D9/D1)	12,8	15,9	14,6
D9 / Médiane	2,1	1,9	2,0
Médiane / D1	6,1	8,2	7,3

Champ : ensemble des salariés.

Source : Insee, DADS et fichiers de paie des agents de l'Etat.

Proportion de femmes élues au parlement dans quelques pays du monde

en % de sièges

	Chambre unique ou basse	2 ^e Chambre ou Sénat
Algérie	7,7	5,1
Allemagne	32,8	21,7
Arabie saoudite	0,0	///
Australie	24,7	...
Bangladesh	18,6	///
Brésil	8,8	12,3
Canada	22,1	34,4
Chine	21,3	///
Espagne	36,6	30,8
États-Unis ¹	16,8	...
Éthiopie	27,8	16,3
France	18,9	21,9
Inde	10,8	9,0
Indonésie	18,0	...
Iran	2,8	///
Italie	21,3	18,3
Japon	11,3	18,2
Mexique	26,2	19,5
Nigéria	7,0	8,3
Pakistan	22,2	17,0
Royaume-Uni	22,0	15,0
Russie	14,0	4,7
Rwanda	56,3	34,6
Suède	45,0	///
Suisse	29,0	21,7
Turquie	9,1	///
Ukraine	8,0	///
Viêt Nam	25,8	///

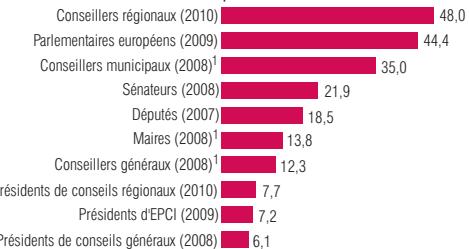
1. Membres de la Chambre qui ont le droit de vote.

Note : situation au 30 septembre 2010.

Source : Union interparlementaire.

Participation des femmes à la vie politique

part des femmes en %



1. Ensemble des communes.

Source : Observatoire de la parité 2010.

Femmes dans la société et sur le marché du travail dans l'Union européenne

en %

	Femmes pour 100 hommes		Part des femmes dans l'enseignement supérieur		Part des femmes dans la population active	
	2000	2008	2000	2008	2000	2008
Allemagne	104,9	104,1	48,1	49,7	44,0	45,8
Autriche	106,9	105,5	51,0	53,3	44,0	45,8
Belgique	104,5	104,2	52,3	55,0	42,9	45,0
Bulgarie	105,2	106,5	57,3	55,3	46,6	46,7
Cypre	103,3	102,6	57,1	49,0	42,9	44,9
Danemark	102,3	101,9	56,9	58,0	46,6	47,0
Espagne	104,3	102,5	52,9	54,0	38,9	43,0
Estonie	116,9	117,2	58,5	61,7	48,6	49,4
Finlande	105,0	104,1	53,7	54,2	47,8	48,2
France	106,1	106,7	54,2	55,2	45,9	47,5
Grèce	101,9	101,9	50,0	50,1	39,7	40,8
Hongrie	110,1	110,6	53,9	58,0	44,7	45,7
Irlande	101,3	100,3	54,1	54,2	40,7	43,2
Italie	106,5	105,9	55,5	57,4	38,5	40,7
Lettonie	117,1	116,9	63,4	64,4	48,4	48,8
Lituanie	113,6	114,8	60,0	59,9	49,5	49,3
Luxembourg	103,0	101,9	...	48,3	39,6	43,4
Malte	101,6	101,0	53,3	57,9	30,6	33,6
Pays-Bas	102,2	102,2	50,0	51,7	43,3	45,7
Pologne	105,8	107,0	57,5	57,6	46,0	45,2
Portugal	107,3	106,6	56,5	53,5	45,4	46,8
Rép. tchèque	105,5	104,2	49,8	55,5	44,7	43,3
Roumanie	104,5	105,2	51,8	56,3	46,5	44,4
Royaume-Uni	105,3	103,7	53,9	57,2	45,5	45,8
Slovaquie	105,7	105,9	50,4	60,3	45,8	44,7
Slovénie	104,8	103,8	56,1	58,1	46,1	45,7
Suède	102,3	101,2	58,2	60,3	47,4	47,4
UE à 27	105,4	104,9	53,5	55,3	43,9	45,0

Source : Eurostat.